

Axiom Alternative Investments lance Axiom 2014, Un fonds buy & hold innovant sur les obligations court terme

Spécialiste des marchés obligataires et des institutions financières, Axiom Alternative Investments lance AXIOM 2014, un fonds investi sur des obligations et CDS d'échéance court terme (maturité proche de juin 2014).

En capitalisant sur le succès d'AXIOM 2013 qui était investi sur des obligations d'échéance inférieure à juin 2013, AXIOM 2014 poursuit sa stratégie en offrant un univers d'investissement plus large grâce à l'utilisation de CDS et d'opérations d'arbitrages.

AXIOM 2013 a rempli son contrat en atteignant +4,52% sur un an avec une volatilité proche de 1%. AXIOM 2014 vise également un objectif de rendement de plus de 4% pour un risque similaire.

Constat sur les obligations court terme européennes

Actuellement, les papiers court terme notés A en moyenne traitent avec des taux de rendement d'environ 1,47% (taux de rendement de l'indice Merrill Lynch Corporate 1-3 au 28/03/2013) mais certaines obligations offrent encore des rendements attractifs (de 1,5% à 3%).

Dans un environnement de taux bas et de recherche de rendement de la part des investisseurs, l'objectif d'Axiom 2014 est d'investir sur ces obligations tout en offrant un risque faible du fait de la maturité très proche.

Les obligations d'échéance courte (1 an) ont une volatilité faible (proche de 1). Cette sensibilité tend rapidement vers 0 lorsqu'on se rapproche de l'échéance.

En cas de hausse des taux, l'impact sur le rendement de ces obligations serait donc faible.

Face à ces constats, **Axiom Alternative Investments** a souhaité saisir les opportunités qu'offrent les obligations **d'échéance court terme en lançant le fonds AXIOM 2014** proposant ainsi une alternative intéressante aux placements à horizon 18 mois.

L'approche d'Axiom 2014

L'approche innovante d'AXIOM 2014 réside dans la combinaison de 2 stratégies :

- Stratégie Buy and Hold sur des obligations et CDS avec un rating supérieur ou égal à BB- (chez S&P).
 - 80% du portefeuille sera investi dans des **obligations** d'échéance courte (juin 2014)
 - 50 à 75% du portefeuille sera investi dans des **CDS** d'échéance courte (juin 2014) afin de diversifier le portefeuille
- Stratégie d'arbitrage : 20% du portefeuille sera consacré à des arbitrages entre le marché organisé et le marché de gré à gré.

La combinaison de ces stratégies permet d'offrir un rendement attractif autour de 4% brut (sauf en cas de défaut d'un émetteur) pour un risque qui reste faible sur une échéance inférieure à 1 an.

Le processus de gestion d'Axiom 2014

Univers d'investissement	Obligations et CDS de maturité proche de juin 2014 Rating supérieur ou égal à BB-
Récupération des prix de ventes	Brokers/Banques Carnet d'ordre NYSE Euronext
Filtre Rendement Scénario de défaut	Obligations/CDS répondant aux objectifs Définition d'un scénario de défaut à l'échéance de l'obligation
Évaluation de l'occurrence du scénario	Si nous évaluons la probabilité d'occurrence du scénario faible au regard du contexte micro et macro-économique, l'investissement est validé
Diversification du portefeuille	Limites internes : - Maximum 5% par émetteur - Concentrations sectorielles limitée à 50% (secteur financier) - Couverture du risque de change - Exposition CDS limitée à 100% du portefeuille
Portefeuille	Un portefeuille diversifié respectant les règles UCITS

Les principales caractéristiques

<i>Format</i>	FCP régulé par l'AMF suivant les règles UCITS
<i>Classification AMF</i>	Obligations et autres titres de créances internationaux
<i>Horizon de placement</i>	18 mois
<i>Investissement</i>	Obligations d'échéance court terme
<i>Devise</i>	Euro
<i>ISIN</i>	Part C : FR0011175637 / Part R : FR0011201870 / Part M : FR0011337815
<i>Souscription/rachat</i>	Quotidien
<i>Minimum</i>	1 000€
<i>Dépositaire</i>	RBC
<i>Valorisateur</i>	RBC
<i>Auditeur</i>	PWC Sellam
<i>Frais fixe annuel</i>	Part C et M : 0,70% / Part R : 1,30%
<i>Commission de surperformance</i>	10% au dessus de l'indice de référence
<i>Frais d'entrée</i>	0%
<i>Frais de sortie</i>	0%

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Du fait de leur simplification, les informations contenues dans ce document sont partielles. Elles peuvent être subjectives et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Toutes ces données ont été établies sur la base d'informations comptables ou de marché. Les données comptables n'ont pas toutes été auditées par le Commissaire aux comptes. La responsabilité d'AXIOM Alternative Investments ne saurait être engagée par une prise de décision sur la base de ces informations. Préalablement à toute souscription l'investisseur doit prendre connaissance du prospectus mis à disposition sur simple demande, adressée à AXIOM Alternative Investments.

AXIOM Alternative Investments est une société de gestion agréée par l'AMF sous le numéro GP06000039

**Axiom Alternative Investments – 39, Avenue Pierre 1^{er} de Serbie– 75008 Paris – Tel : 01 44 69 43 90 – contact@axiom-ai.com
www.axiom-ai.com**

AXIOM ALTERNATIVE INVESTMENTS

Créée en 2006, Axiom Alternative Investments est une société de gestion indépendante qui associe l'expertise complémentaire de gérants d'actifs et d'anciens banquiers d'investissement spécialistes des financements. La société gère aujourd'hui environ 350 millions d'euros à travers plusieurs stratégies (Dette subordonnées émise par les établissements financiers européens, obligations court terme, situations spéciales, arbitrage de volatilité sur closed-end funds).

La société commercialise 4 fonds ouverts au public (Axiom Obligataire, Axiom Premium, Axiom 2013 et Axiom CEF), Axiom Alternative Investments propose également des mandats de gestion et des fonds contractuels.

Axiom Alternative Investments est dirigée par David Benamou, Philip Hall, Adrian Paturle, François-Xavier Lénier et Jérôme Legras. Leurs compétences techniques ainsi que leur connaissance approfondie de la réglementation bancaire et de ses évolutions leur permettent de sélectionner des supports d'investissement dont la valeur est ignorée ou mal comprise.

Commercialisant ses fonds auprès de clients institutionnels, ou de Family Office (High Net Worth), Axiom Alternative Investments approche désormais une clientèle constituée de particuliers au travers du Canal des CGPI (Conseillers en gestion de Patrimoine Indépendants).

AXIOM ALTERNATIVE INVESTMENTS

David BENAMOU – Président – Mobile : + 33 6 11 80 12 21 david.benamou@axiom-ai.com

Contact Presse :

Laura TEBoulLE –VASSEN – Mobile : + 33 7 86 71 71 36 – laurateboulle@ltvcommunication.com

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Du fait de leur simplification, les informations contenues dans ce document sont partielles. Elles peuvent être subjectives et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Toutes ces données ont été établies sur la base d'informations comptables ou de marché. Les données comptables n'ont pas toutes été auditées par le Commissaire aux comptes. La responsabilité d'AXIOM Alternative Investments ne saurait être engagée par une prise de décision sur la base de ces informations. Préalablement à toute souscription l'investisseur doit prendre connaissance du prospectus mis à disposition sur simple demande, adressée à AXIOM Alternative Investments.

AXIOM Alternative Investments est une société de gestion agréée par l'AMF sous le numéro GP06000039